



RÉGION ACADÉMIQUE
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Grenoble, le 2 mai 2020

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE

La rectrice de l'académie de Grenoble,

à

LA RECTRICE D'ACADÉMIE

Mesdames et Messieurs
les personnels de l'académie de Grenoble

Mesdames, Messieurs,

Les vacances de printemps touchent à leur fin et, même si elles n'ont pu hélas se dérouler dans les conditions d'évasion habituelles, j'espère qu'elles vous auront permis de vous ressourcer et vous reposer, après ces 5 semaines de travail à distance, particulièrement éprouvantes pour chacun.

Cabinet de la rectrice

Réf N° 2020-R11Mai

Affaire suivie par
Le Cabinet

Téléphone
04 76 74 70 20

Mél :
ce.recteur@ac-grenoble.fr

7, place Bir-Hakeim
CS 81065 - 38021
Grenoble cedex 1

Pour cette dernière période de l'année scolaire et dans le contexte exceptionnel que nous connaissons, nous allons aborder, ensemble, une nouvelle phase. Suite aux annonces du président de la République et conformément au plan présenté par le premier ministre le 28 avril dernier, notre pays entre dans un déconfinement progressif à partir du 11 mai, qui s'accompagne d'un retour tout aussi progressif des élèves à l'École. Cette étape nécessaire, permise par une amélioration significative de la situation sanitaire sur notre territoire, ne constitue pas pour autant un retour à la vie normale et devra se faire selon un cadre national sanitaire strict.

La réouverture des écoles et des établissements est indispensable pour répondre à un enjeu primordial de justice sociale qui nous oblige tous. Nous savons que tous les élèves n'ont pu bénéficier de la même manière de l'enseignement à distance et que l'École à la maison, malgré toute l'ingéniosité et l'énergie déployées, ne permettra jamais d'égaliser le lien primordial qui se noue entre les élèves, leurs enseignants et tous les adultes au sein des locaux de l'École.

Je sais que vous attendez cette reprise autant que vous l'appréhendez. Chacun désire retrouver ses collègues, ses élèves, sa liberté de circulation. Mais chacun craint aussi pour sa santé ou la santé de ses proches et s'interroge beaucoup sur les conditions selon lesquelles cette reprise va s'organiser. Aussi, je tiens à vous rassurer sur ce qui va se mettre en œuvre dans les prochains jours, les prochaines semaines.

Le préalable est clair : la réouverture des services déconcentrés, des écoles et des établissements ne se fera qu'à la condition du strict respect des règles sanitaires, définies par un protocole national, qui vous parviendra au début de la semaine prochaine. La sécurité des élèves et des personnels est la première des priorités. Le nettoyage préalable et quotidien des locaux, le respect des gestes barrières, la mise à disposition des équipements de sécurité seront notamment des conditions nécessaires à l'accueil des personnels, des élèves ou des usagers. Cela signifie aussi que les élèves ne seront accueillis qu'en petits groupes et que les locaux des

services déconcentrés ou des établissements ne pourront accueillir qu'un nombre restreint de personnels administratifs. Évidemment, aucune personne présentant des fragilités ou vivant avec une personne fragile n'aura à reprendre une activité en présentiel.

Ce préalable impératif rend d'autant plus complexe l'organisation de nos services, de nos écoles et de nos établissements. Mais, comme nous avons réussi ensemble le défi du confinement, nous réussirons ensemble ce nouveau défi à partir de deux principes essentiels :

- La progressivité : les écoles ouvriront progressivement à partir du 11 mai mais n'accueilleront pas tous les élèves, tous les niveaux, en même temps. De la même manière, les services déconcentrés accueilleront certains personnels en présentiel dès le 11 mai mais la plupart continuera à travailler à distance dans un premier temps.
- Une déclinaison au plus près du terrain, construite par la communauté éducative : dans ce contexte inédit, seul le cadre sanitaire s'impose à tous et partout. Ce sont les équipes pédagogiques sous le pilotage des IEN et des chefs d'établissements qui adapteront l'organisation de l'École aux besoins des élèves, en lien étroit avec les collectivités et les familles. Les inspecteurs, chefs d'établissement, chefs de service, vont, tout au long des jours qui viennent vous apporter des réponses précises et déterminer avec vous les mesures organisationnelles, administratives, pédagogiques et éducatives pour que la reprise progressive puisse s'opérer dans les meilleures conditions.

Une mise en œuvre progressive et locale ne signifie pas bien sûr que nous ne serons pas à vos côtés. Les IA-DASEN, la Secrétaire générale et moi-même avons déjà consulté, échangé, avec les collectivités, les personnels d'encadrement, les organisations syndicales et les fédérations de parents pour préparer cette reprise. Des outils nationaux et académiques ont été élaborés et seront à votre disposition. Un accompagnement adapté aux besoins de chacun sera proposé. Je sais que les personnels de santé se mobiliseront avec le même dynamisme pour organiser des formations et accompagner adultes et élèves pour l'ensemble des gestes nouveaux qui s'imposent dans ce contexte particulier. Je sais que les psychologues de l'Éducation nationale et les assistants sociaux poursuivront avec le même engagement l'accompagnement des élèves après cette période de confinement parfois douloureuse. Je sais que les chefs d'établissement et les inspecteurs seront plus que jamais aux côtés des équipes pour les aider à mettre en œuvre un suivi personnalisé des élèves en présentiel ou à distance et pour les accompagner dans le cadre de l'organisation qu'ils auront ensemble retenue. Je sais que les chefs de service ou les chefs d'établissement informeront les personnels administratifs dès la semaine prochaine des étapes et modalités de leur reprise.

Car pour faire face à ce nouveau défi, nous avons besoin de toutes et de tous. Nous avons besoin de cette intelligence collective qui a permis, depuis le début de la crise, de proposer, d'innover, de réaliser de belles choses, bien au-delà de ce qui était pensable. Dans ces contextes si particuliers, notre mission reste la même : faire réussir tous les élèves et n'en laisser aucun au bord du chemin. Je suis fière de votre travail, de votre engagement, de cette solidarité qui vous anime et qui honore chacun d'entre vous.

C'est ensemble que nous releverons ce nouveau défi.

Hélène Insel